

Patrick Duguay, directeur général de la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides

Geneviève Brisson and Guy Chiasson 

Volume 33, Number 1, 2024

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1110787ar>

DOI: <https://doi.org/10.1522/revueot.v33n1.1722>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

1493-8871 (print)

2564-2189 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Brisson, G. & Chiasson, G. (2024). Patrick Duguay, directeur général de la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides. *Revue Organisations & territoires*, 33(1), 192–199.
<https://doi.org/10.1522/revueot.v33n1.1722>

© Geneviève Brisson and Guy Chiasson, 2024



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

L'ENTRETIEN

de **Geneviève Brisson** et **Guy Chiasson** avec

Patrick Duguay

Directeur général de la
Coopérative de développement régional
Outaouais-Laurentides



Photo : Sylviane Robini

Originaire de Gatineau, Patrick Duguay a fait des études à l'Université de Montréal, à l'Université Laval et à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Il est impliqué dans des organisations d'économie sociale depuis les années 1990. En 1998, alors qu'il entreprend une maîtrise en travail social à l'UQO, il s'associe et devient directeur de la Coopérative de solidarité Projet de relance économique et sociale des quartiers, qui intervient dans les anciennes municipalités de Buckingham et de Masson-Angers. En 2002, il devient directeur général de la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides, poste qu'il occupe depuis ce temps. Son travail incessant de mobilisation des acteurs, notamment dans la mise sur pied de la Laiterie de l'Outaouais, a contribué fortement à la reconnaissance de l'économie sociale comme un outil important de développement des territoires.

Patrick Duguay a collaboré de près avec plusieurs figures centrales de l'économie sociale au Québec, dont Nancy Neamtan, première directrice du Chantier d'économie sociale. Il a d'ailleurs présidé le CA du Chantier de 2003 à 2018, puis, les trois années suivantes, il a joué ce rôle à la Fiducie du Chantier d'économie sociale.

En plus de ces implications, il est très actif dans des organismes visant à financer le développement des territoires et l'économie sociale, dont le Réseau d'investissement social du Québec, où il siège depuis 2009, et la Société de diversification économique de l'Outaouais, à partir de 1998 et dont il présidera le CA pendant plusieurs années. Depuis 2020, il est président du CA de l'UQO.

Fort de ces implications, Patrick Duguay a obtenu de nombreuses reconnaissances pour sa contribution au développement des collectivités, notamment la Médaille Gérard-Lesage, décernée par l'UQO. Il a été intronisé à l'Ordre de Gatineau en 2017.

••• *Patrick, vous êtes, depuis plusieurs années, directeur général de la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL), un organisme qui mise sur l'économie sociale pour le développement de l'Outaouais et des Laurentides. Pouvez-vous préciser le sens que prend la « participation » et son importance pour le travail que fait la CDROL, autant en Outaouais que dans les Laurentides?*

Patrick Duguay. Le concept de participation est à la base de ce qu'est l'économie sociale. Selon moi, il est à l'opposé du néolibéralisme, qui se concentre sur les capitaux. L'économie sociale est entièrement orientée vers les personnes.

Je proviens du mouvement coopératif et le terme *participation* est utilisé notamment dans les principes coopératifs comme dans les pratiques associatives liées à la vie démocratique. Ce sont des principes fondateurs de l'économie sociale. Les entreprises d'économie sociale ne sont pas des organisations qui regroupent des capitaux, mais plutôt des personnes. Ces personnes assurent à la fois la propriété collective de l'entreprise et sa gestion démocratique. Ce type d'entreprise fait donc toujours face à la question de la participation. Lorsqu'il y a des problèmes à l'intérieur d'une entreprise d'économie sociale, c'est souvent lié à la vie associative, à un manque de participation des membres ainsi qu'au peu d'efforts mis sur l'écoute, sur le dialogue avec les membres et sur leur mobilisation.

À ce sujet, si vous permettez une brève digression, au sein du mouvement syndical — qui reconnaît lui-même qu'il est en train de traverser une période de crise en ce moment —, c'est généralement sur le plan de la participation que le problème se pose. Les membres souhaitent avoir un syndicat qui les dépanne, qui les regroupe et qui négocie leur convention de travail. Or, ils ne participent pas et ne vont pas à leur assemblée générale. Les syndicats peinent à trouver des administrateurs. La participation doit donc être associée à une exigence « de l'intérieur » : celle de la mobilisation.

Pour revenir à l'économie sociale au Québec, je dirais que ça fonctionne assez bien sans être parfait. Bien sûr, il y a eu des périodes où les acteurs du milieu étaient plus obnubilés par le projet économique, au détriment du projet social, qui est la base de la coopérative ou de l'entreprise d'économie sociale associative.

Toutefois, ce n'est pas le cas de la CDROL, où le projet social a toujours été une préoccupation depuis mon arrivée en 2002. C'est une des choses que je pense avoir apportées, et c'est parce que je viens du mouvement coopératif et du développement local. Avoir des gens qui savent pourquoi ils sont là, une entreprise qui se base sur des besoins et sur des aspirations clairement identifiées, ça fait partie des conditions de développement à la fois territoriales et de l'entreprise collective. Il faut que les membres aient la réelle impression qu'ils font la différence. Cette idée entraîne une logique voulant « encore plus de participation » ; une participation qui ne se limite pas à la démocratie au sein de l'entreprise, mais qui la dépasse dans la livraison des services et dans les orientations prises par l'organisation, dans sa capacité à mobiliser les ressources du milieu. Tout revient finalement aux personnes.

Vous êtes impliqué dans l'économie sociale en région depuis la fin des années 1990. Est-ce que la situation a changé de façon importante depuis plus de 25 ans? Plus particulièrement, est-ce que la place et l'importance de la participation se sont modifiées pendant cette période? Y a-t-il des virages importants à signaler?

P. D. J'ai fait mes premiers pas en économie sociale en 1996. Lorsque j'étais étudiant, j'ai eu l'occasion de travailler dans un premier projet qui est devenu une coopérative : une organisation de soutien au développement local à Buckingham et à Masson-Angers, en Outaouais. L'équipe était alors très préoccupée de prendre le pouls de la population pour élaborer des solutions durables afin d'intervenir sur la question de la pauvreté et du sous-emploi. Selon nous, ça devait passer par les gens du milieu.

J'ai adhéré au développement local et endogène dès que j'ai su que ça existait. Je n'arrivais pas à concevoir une autre façon de faire du développement. L'explication est simple : j'ai continuellement été témoin

des échecs récurrents des programmes qui viennent d'en haut, qui sont imposés mur à mur dans toutes les régions et toutes les communautés, indépendamment des ressources et des dynamiques locales ainsi que des cultures propres à chaque milieu. Ce qui a construit ma vision du développement, c'est de s'appuyer sur les gens et sur les communautés auprès desquels nous travaillons, puis les mobiliser pour réaliser des choses ensemble. Tous les succès de l'économie sociale sont des succès collectifs qui, à la base, impliquent la participation, que ce soit dans l'identification des besoins, des aspirations, des solutions ou de leur mise en place.

Entre 1996 et aujourd'hui, beaucoup de changements ont eu lieu en ce qui concerne la participation. On peut identifier deux grandes vagues de changements dans cette période charnière du développement de l'économie sociale.

Les cinq premières années (1996-2001) ont représenté une période de mise en place de projets qui répondaient à nos besoins et aspirations. Ils étaient directement associés aux politiques publiques issues du Sommet socioéconomique de 1996. Rappelons que le Chantier de l'économie sociale est né à la suite de ce sommet historique dans le mouvement coopératif. L'organisme a ensuite négocié avec l'État plusieurs politiques publiques pour mettre en place des solutions identifiées par la base en fonction de réels besoins : par exemple, des mesures d'aide à domicile, pour la garde d'enfants, sur l'habitation collective, sur la question environnementale et bien d'autres secteurs. Ces projets sont tous nés pour apporter des réponses très concrètes aux besoins des gens, avec des politiques publiques pour soutenir leur mise en place.

La seconde vague (2002-2013) traduit un certain essoufflement dans l'appui des politiques publiques. De fait, cette période a entraîné un ralentissement de l'élan de l'économie sociale. Tout est alors devenu plus compliqué en raison des orientations gouvernementales, où le rôle de l'État était remis en question par des gouvernements qui n'étaient pas particulièrement interventionnistes et qui ont fait la promotion de la réingénierie de l'État

québécois. Alors, ces années-là ont été un peu plus difficiles. La participation était ardue à soutenir, notamment parce que les défis étaient immenses. Cependant, ça n'a pas été la fin.

Le mouvement de l'économie sociale a mis en place ses propres outils financiers, à partir de l'expérience vécue par le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ), particulièrement pour financer adéquatement les entreprises collectives, pour les capitaliser et pour leur permettre d'aller de l'avant avec des projets qui prenaient de l'envergure. Nous avons réussi à négocier certains outils ou programmes publics plus ponctuels en appui à des initiatives spécifiques, par exemple dans le domaine du loisir, avec un premier programme d'investissement en infrastructure pour les camps familiaux, programme qui s'est avéré un grand succès. Plusieurs projets sont quand même nés; des initiatives extrêmement intéressantes, dont plusieurs sont toujours actives.

Les gens ont repris la mobilisation pour répondre à des besoins délaissés par l'État, particulièrement sur des questions comme l'accès à la culture ou l'environnement. Ces sujets ont mobilisé beaucoup de personnes qui réagissaient au désengagement de l'État.

Ces «vagues» ne sont évidemment pas des marqueurs historiques, mais elles découlent de la perception de l'acteur praticien et militant que je suis. Selon moi, la fin de la seconde vague a eu lieu en 2013 avec l'adoption de la *Loi sur l'économie sociale*, qui nous a donné une reconnaissance institutionnelle et a engagé l'État à mettre en place des plans d'action concrets. C'est un appui qui, bien que souvent timide, donne du souffle pour avancer.

Un autre fait important à souligner sur le plan des changements de la participation dans le domaine de l'économie sociale, c'est que, si l'on retourne à la période précédant les Facebook et autres réseaux sociaux, nous n'avions pas les outils pour faire de la mobilisation à plus grande échelle. C'était plus compliqué de rejoindre tout le monde. D'un côté, la réalité ne ressemblait plus aux années 1950, où il y avait des lieux de rassemblement obligatoires pour tous. Nous ne pouvions pas dire :

« Allons sur le perron de l'église pour essayer de faire signer des pétitions, pour engager des gens dans des projets ou pour recruter des bénévoles! » D'un autre côté, puisque les outils technologiques n'existaient pas encore, nous avons dû apprendre et inventer des moyens.

À cet effet, je pense toujours à la Laiterie de l'Outaouais, qui a fait l'objet d'une mobilisation incroyable dans la région. Nous avons été parmi des précurseurs – du moins, en Outaouais – à faire de la mobilisation à partir d'Internet. La Laiterie a créé un site qui permettait aux gens de s'engager : acheter des parts dans leur future coop de consommateur ou s'engager comme famille à consommer un certain nombre de litres de lait par semaine. Notre site convertissait le tout en nombre de litres par année. Ça a été un franc succès puisque notre objectif annuel de 200 000 litres de lait, que nous souhaitions atteindre en plusieurs semaines, a été dépassé... en quelques heures. À ce moment-là, l'utilisation des outils du Web n'était pas une pratique commune dans le monde de la mobilisation et de l'économie sociale.

Désormais, tout se fait en quelques clics à la maison : il y a maintenant des plateformes en ligne pour faire des pétitions, du sociofinancement et pour se tenir informé des différents événements et activités des entreprises d'économie sociale dont on est membre. Mais, ce que je vous raconte se situe avant cette période-là. C'était intéressant d'être aux premières loges de ces nouvelles pratiques!

Par la suite, la Laiterie a migré tranquillement vers les réseaux sociaux. Ils étaient plus accessibles et pouvaient servir de perron d'église – malgré bien des défauts, à mon avis. C'est un lieu où les gens passent de toute façon, ce qui nous a beaucoup aidés.

Ainsi, dans ces années-là, un des éléments ayant influencé la participation a été l'accès aux outils informatiques, mais avec un effet pervers. Le fait de participer à partir de sa maison, devant son ordinateur, enlève tout l'aspect humain de la chose et entraîne une participation mineure. Je suis convaincu que cela cautionne le désengagement. Plusieurs pensent que c'est suffisant de signer une

pétition ou de s'engager sans poser de gestes concrets. Malheureusement, souvent, pour un événement annoncé sur un réseau social, les gens indiquent qu'ils vont y participer, mais ils ne viennent pas : 50 personnes ont dit oui, mais 20 personnes seront présentes. Cette distance créée par l'ordinateur est un nouveau frein à la mobilisation. De quelle façon le contourner? La bonne méthode n'a pas encore été trouvée, mais il faut essayer de faire autrement.

Les projets collectifs prennent du temps à lever. Si la participation n'est pas suffisante, le projet initial risque de s'effondrer et de s'essouffler. Les projets collectifs ne sont pas des marathons, mais plutôt des courses à relais... et il faut être prêt à passer le relais à un autre! Pourquoi le garder pour soi? À la CDROL, nous sommes très vigilants pour nous assurer de ne pas « brûler notre monde » et qu'il y ait des gens prêts à prendre la suite. Pour nous, c'est extrêmement important.

Si je résume, entre les années 2000 et aujourd'hui, des transformations ont été vraiment majeures et ont donné lieu à un virage extrêmement important. Cependant, avec l'absence des politiques publiques et l'omniprésence des outils informatiques, je crains un certain désengagement. Je demeure cependant optimiste puisque nous sommes créatifs!

Votre implication dans l'économie sociale ne se limite pas à l'échelle régionale puisque vous avez longtemps été impliqué dans le Chantier de l'économie sociale à l'échelle du Québec et dans d'autres initiatives panquébécoises, dont le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ). De plus, la CDROL a développé plusieurs partenariats à l'international, notamment avec la Catalogne et la Bretagne. Remarquez-vous des façons de faire différentes à ces diverses échelles d'action?

P. D. L'intérêt international s'est produit à la fois au Chantier de l'économie sociale, au RISQ et à la CDROL. Et je me demandais : « Pourquoi ce qui se fait ici, au Québec, intéresse autant les acteurs internationaux? » Le Québec est peut-être une nation avec des moyens corrects, mais avec une tradition d'économie sociale assez récente qui n'a rien à voir avec les traditions bien ancrées de la

France, de la Catalogne ou du Royaume-Uni. Alors, pourquoi la CDROL s'est-elle mise à recevoir des chercheurs coréens et même la télévision nationale coréenne? Qu'est-ce que nous avons fait de particulier pour susciter cet intérêt?

J'ai pris du temps à le comprendre. Je pense que la participation – ou notre façon de faire du développement s'appuyant sur la participation – est une caractéristique particulière qui retient l'attention. C'est même ce qui a donné un poids suffisant auprès de certains gouvernements pour que des politiques publiques soient acceptées. C'est aussi pour cette raison que le Québec s'est donné des outils (le RISQ, la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, les pôles régionaux, etc.) qui appartiennent en propre au mouvement de l'économie sociale, ce qui change les rapports dans la négociation de nos partenariats.

Si je le dis autrement : la particularité vient de l'articulation créée entre le développement de l'entreprise d'économie sociale et le territoire. Ici, le territoire ne se mesure pas en kilomètres carrés, mais en « populations » et en « communautés ». Or, dans le monde traditionnel de l'économie sociale, c'était devenu inusité de mettre l'accent sur les gens et sur leur milieu d'appartenance. Ailleurs, l'activité économique semble la perspective dominante.

Le Chantier s'est d'ailleurs construit en réunissant à la fois les regroupements sectoriels par activité économique, mais aussi des organisations de développement et un fort contingent d'administrateurs issus des pôles d'économie sociale de chacune des régions. Dans chacune des orientations prises par le Chantier, la question de la participation s'est imposée par la reconnaissance que le développement ne flotte pas dans les airs, mais qu'il est ancré dans un territoire. Le développement est le fait de personnes qui se mobilisent et qui réunissent les ressources de leur milieu; c'est là que réside la force de l'économie sociale.

La dernière partie de la question m'interpelle également beaucoup : est-ce que l'économie sociale prend un sens différent à l'échelle des territoires régionaux, du Québec ou à l'international? Je di-

rais que oui. Et c'est une des raisons de notre distinction : tout ce qui a été fait a d'abord été centré sur les besoins des gens dans leur région et leur communauté. Si ce modèle de participation n'est pas présent, les actions risquent fort d'être faites pour rien et les investissements, posés pour des choses qui ne serviront pas. Or, les moyens ne sont pas assez grands pour se payer le luxe de faire des choses qui ne servent à rien!

À l'échelle internationale, je pense que c'est ce qui impressionne et qui fait dire : « Les Québécois, vous êtes tellement pragmatiques! » Selon moi, le pragmatisme, c'est regarder le besoin, puis travailler concrètement sur l'élaboration de réponses. Le besoin est celui des communautés. Ce n'est pas celui de la notoriété ou d'un positionnement. Pour les acteurs de développement, ça devrait toujours être comme ça.

Parmi vos autres implications, on peut compter la présidence du CA de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et la fondation de Projet Gatineau, un mouvement citoyen qui a donné lieu à la fondation d'un premier parti politique municipal à Gatineau. Ces deux implications vous inspirent-elles des réflexions ou des constats particuliers sur la participation dans une institution d'enseignement à forte vocation régionale (l'UQO) et dans l'aménagement du territoire urbain (Projet Gatineau et Action Gatineau)?

P. D. Quand j'ai fondé Projet Gatineau avec des amis engagés comme moi dans diverses organisations de développement local ou régional, nous voulions rompre avec la tendance des citoyens « gérants d'estrade » qui demandent aux élus municipaux d'être porteurs d'une vision, sans y participer. Les citoyens sont plus que des spectateurs qui, tous les quatre ans, applaudissent la vision de leurs élus ou s'en plaignent. L'équipe de Projet Gatineau trouvait que la démocratie municipale ne peut pas fonctionner ainsi. Nous avions envie de réfléchir et de discuter, alors pourquoi pas élaborer pour nous-mêmes une proposition citoyenne, c'est-à-dire une vision citoyenne pour l'avenir de notre municipalité? Le fait que nous étions déjà plusieurs à discuter ensemble de ce que nous voulions dans notre ville a vraiment facilité les choses. Avec ces grands paramètres, un manifeste a été rédigé et a convié les

autres citoyens à réfléchir avec nous afin d'élaborer une vision gatinoise.

D'abord, une journée d'échange participative a été lancée. Je me souviens clairement de ce jour. C'était un samedi matin et il faisait tellement beau! C'était la première belle journée de printemps. Pourtant, la salle était bondée de citoyens! Ils ont travaillé toute la journée à réfléchir, à s'informer, puis à lancer des idées. Cette journée a été un tel succès qu'on nous a ensuite demandé d'en faire plus. Nous avons donc mis sur pied des ateliers de soir : plusieurs miniforums avec un aspect d'éducation populaire, souvent avec des professeurs d'université et des praticiens reconnus, pour éclairer un peu nos réflexions, puis travailler sur l'élaboration de certaines propositions plus concrètes.

Au bout d'environ deux ans, nous nous sommes dit : « On ne peut pas lancer ça dans l'Univers en espérant que ça se réalise. Ça nous prend un outil pour porter ces idées-là! » Dans une ville de la taille de Gatineau, soit de plus de 290 000 habitants, la façon la plus efficace de porter ces idées, c'est de créer un parti politique. D'ailleurs, les lois provinciales encouragent fortement la création de partis politiques à l'échelle municipale, notamment pour leur financement.

C'est donc ce que nous avons fait, mais à notre façon : avec des règles de gouvernance très démocratiques et avec une charte de la solidarité et de la dissidence, inspirée de ce qui s'était fait à la Ville de Québec. Cette charte énonce clairement que nos candidats sont solidaires du programme en signe de leur engagement, mais que, pour toutes les autres questions, un processus permettra aux élus de voter selon leur âme et conscience. Dans ce climat, exercer le leadership n'a plus rien à voir avec de la coercition. Nous ne pouvons pas forcer qui que ce soit à faire quelque chose, et c'est une des conditions de la participation. Si nous avions dit : « On va vous inviter à vous engager dans une démarche collective, mais voici ce que vous devez avoir comme conclusion », ce n'est pas motivant. Moi, je ne participerais pas à quelque chose où je ne serais pas écouté, où je n'aurais pas d'influence sur le résultat. Je n'appelle plus ça de la participation. Ça s'appelle de la figuration et je ne suis pas très fort là-dessus.

Quand je suis arrivé au CA de l'UQO en 2020, j'avais l'impression que parfois les choses étaient un peu décidées d'avance, que le débat n'avait pas toujours sa place, que ce n'était pas encouragé et que le calendrier était très formel. Pour ma part, je ne pense pas possible de débattre sans un espace favorable, sans que des portes soient ouvertes. Comme président du conseil, mon rôle est principalement lié aux instances de gouvernance. J'ai donc voulu m'assurer d'ouvrir des espaces d'échange et de réflexion, et de faire en sorte que le CA ne soit pas un lieu d'affrontements – comme c'était parfois le cas auparavant. Nous avons mis du temps, de l'énergie et de la créativité afin d'inventer de nouveaux forums d'échange plus ouverts au sein du CA, par exemple en instaurant des rencontres hors conseil et des comités pléniers. Ceux-ci permettent la réflexion ouverte, de prendre le temps d'entendre l'ensemble des préoccupations des parties prenantes, d'explorer des pistes de solution et de convenir ensemble de balises, avant d'arriver en conseil sur des questions spécifiques. Je pense que ces modalités ont changé beaucoup de choses à l'UQO. Ça aussi, c'est de la participation.

En fait, tout revient à cette idée : « Est-ce que, comme administrateur, je vais me limiter à appuyer la volonté de la direction d'établissement ou est-ce que je suis interpellé à enrichir les décisions par mes connaissances, par mes appartenances et par mon ancrage? » Je suis bien fier de ma contribution à la gouvernance de l'UQO. Je le suis aussi pour Projet Gatineau et Action Gatineau, non seulement à cause des gains politiques réalisés, mais pour le processus que nous avons mis en place. En fait, c'est probablement ce bout-là qui m'intéresse le plus : la capacité de mettre des orientations progressistes de l'avant dans ma ville, de contribuer à mieux ancrer mon université dans son milieu, le tout animé par une vie démocratique riche.

Pour finir, le présent numéro d'Organisations & territoires réunit des articles de recherche sur le thème « Les territoires de la participation ». Tout particulièrement, les chercheurs étaient invités à se prononcer sur l'évolution de la participation dans les territoires non métropolitains, où très peu de recherches abordent de front l'idée de la participation. Avez-vous des éléments particuliers à souligner concernant ce triangle recherche, participation et territoire? Ces

recherches peuvent-elles résonner dans la pratique et l'intervention, comme celles de la CDROL? Y aurait-il des questions ou des enjeux supplémentaires à aborder pour mieux outiller ces interventions, y compris à l'extérieur des pôles urbains centraux?

P. D. J'aurais plutôt changé l'ordre des termes pour nommer ce triangle : territoire, participation et recherche. À cet effet, j'ai récemment pu lancer une initiative que je mijotais et que je souhaitais depuis de nombreuses années : celle d'interpeler des chercheurs afin de relancer la recherche sur l'économie sociale en Outaouais et dans les Laurentides dans un nouveau partenariat entre l'UQO et la CDROL.

Auparavant, la CDROL – et moi-même – avait multiplié les participations à des projets de recherche. Mais, souvent, les grands centres de recherche sont dans des universités urbaines, et les chercheurs des universités ou des collèges en région non métropolitaine y sont associés¹. Parmi les groupes de recherche en milieu urbain, ceux qui se dotent d'antennes en milieu rural sont rares. Alors, j'avais bien hâte de mettre en place une approche de recherche avec un ancrage fort dans un territoire non métropolitain et issue de l'expression de la volonté d'acteurs du terrain. C'est ce qu'a fait la CDROL.

Celle-ci a une vie associative fondée sur la participation de membres qui ont choisi de se doter d'un outil : celui d'une coopérative de développement régional. Elle a donc interpellé avec succès plusieurs chercheurs au sein de la CDROL, en pensant que la recherche serait utile pour éclairer la pratique des entreprises d'économie sociale et pour inspirer les collectivités qui choisissent l'économie sociale comme outil pour répondre à leurs besoins et aspirations.

Sur la base des besoins de recherche des entreprises d'économie sociale, la CDROL a maintenant – à l'interne – un premier projet de recherche, que nous cherchons à faire financer. Cette expérience regroupe les trois éléments du triangle (territoire, participation et recherche). Le praticien dont la mission et l'engagement sont d'être actif sur le terrain s'allie avec un chercheur autour du thème de

l'économie sociale, qui nous unit tous. C'est très motivant de sentir qu'il y a des chercheurs qui veulent faire des choses en ce sens. Je pense que nous avons trouvé un bon catalyseur!

C'est aussi un beau changement, selon moi. Il faut dire que, dans l'Outaouais, certaines périodes ont donné lieu à beaucoup de recherches en économie sociale. Or, des organismes du milieu étaient « tannés » parce que, chaque fois, le nouveau projet de recherche leur demandait de fournir des documents, de donner plein de choses, mais sans jamais répondre à leur question : « À quoi ça pourrait nous servir? » Comme si les chercheurs disaient plutôt : « Comment les entreprises et les territoires peuvent-ils répondre aux intérêts de recherche des professeurs? » Le sujet de la recherche n'était pas partie prenante de la recherche. Et nier ça, c'est nier un aspect essentiel.

En sciences politiques, en administration, en développement territorial ou en travail social, il faut aller au-delà d'un mode de fonctionnement où la recherche est juste dans la cour du chercheur, et plutôt s'assurer que les recherches seront utiles aux entreprises et aux territoires. Par exemple : documenter une pratique pour la mettre en valeur parce qu'elle présente des aspects innovants qui méritent d'être connus. Ou alors lancer une recherche-action pour amener les organisations du territoire à adopter les meilleures pratiques qui ont été documentées par des chercheurs.

Selon moi, il s'agit donc d'instaurer une nouvelle alliance, une façon de travailler ensemble, plutôt que de le faire dans des corridors séparés par un mur. Abattons le mur!

Pour terminer, le thème de la participation s'imposera encore longtemps, tant en pratique qu'en recherche – il faut l'espérer. Il s'agit d'un enjeu contemporain dans un monde où l'individualisme progresse depuis des décennies, où la technologie facilite le repli sur soi, où la pandémie de COVID-19 a validé une tendance déjà bien installée par ses slogans du genre : « Restez à la maison! »

La participation citoyenne et celle des membres constituent le socle sur lequel reposent le développement territorial et l'économie sociale. Les nécessaires transitions écologiques et sociales qui s'imposent à nos sociétés ainsi que la transformation économique qui doit en découler pourront difficilement s'opérer sans la participation citoyenne. C'est une condition fondamentale du développement, maintenant plus que jamais.●●●

La revue Organisations & territoires remercie Patrick Duguay pour le temps accordé à cet entretien et lui souhaitons une belle continuation dans le développement de ses projets.

NOTE

- 1 À ce jour, le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) est le seul centre de recherche de statut qui est hébergé et géré en dehors des universités urbaines.

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v33n1.1722>